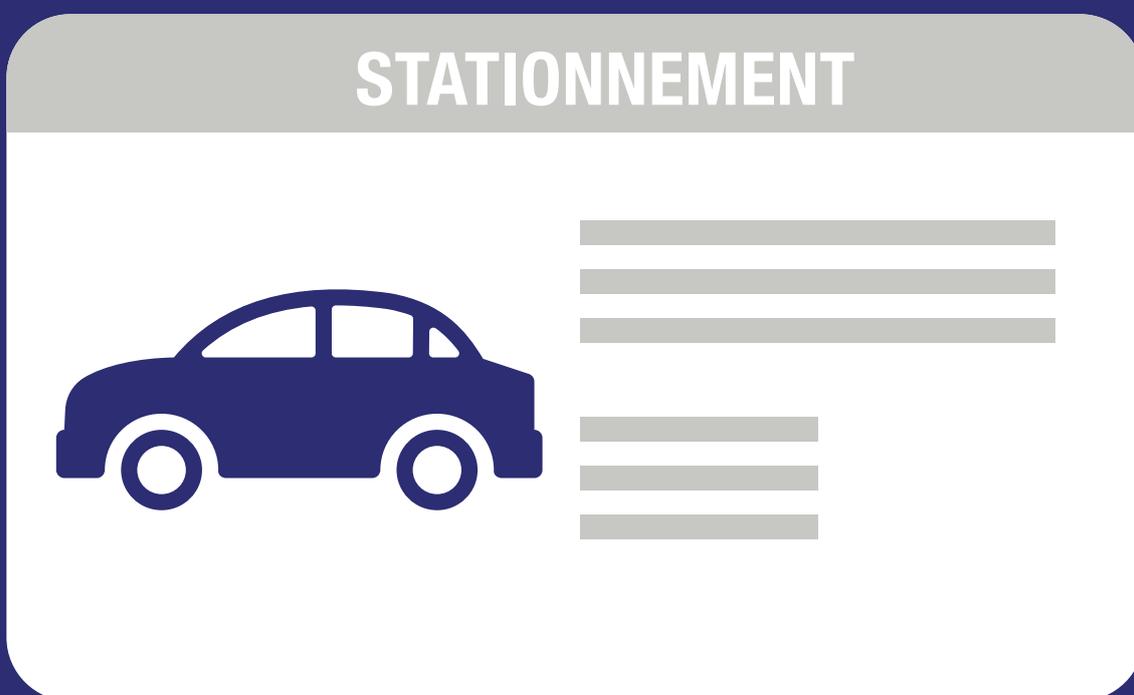


CARTE MOBILITÉ INCLUSION STATIONNEMENT CMI-S



La CMI stationnement, c'est quoi ?

La CMI est une carte.

Cette carte remplace l'ancienne carte européenne de stationnement.

La CMI stationnement est gratuite.



La CMI stationnement, pourquoi ?

Pour vous donner des avantages
ou vous simplifier la vie
quand vous vous déplacez en voiture.
Un avantage vous rend la vie plus simple.



Avec la CMI stationnement, vous pouvez :

- vous garer gratuitement sur toutes les places de parking en accès libre ;
- utiliser toutes les places de parking même les places qui ne sont pas réservées aux personnes handicapées.



Les places de parking réservées aux personnes handicapées sont bien placées.

Par exemple, les places sont tout près de l'entrée du centre commercial.

C'est utile si vous avez beaucoup de mal à vous déplacer à pied.



Vous pouvez utiliser la CMI stationnement si vous êtes le conducteur de la voiture ou le passager.

La CMI stationnement, pour qui ?

- pour les personnes qui ont beaucoup de mal à se déplacer à pied ;
- pour les personnes qui ont besoin d'être accompagnées par quelqu'un dans leur déplacement.



Certaines personnes âgées ont la CMI stationnement automatiquement.

Ce sont les personnes en GIR 1 et 2 qui ont l'APA.



L'APA, c'est quoi ?

C'est l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.



L'APA, pourquoi ?

Pour aider les personnes âgées de plus de 60 ans qui ont des difficultés dans la vie à cause de leur âge.



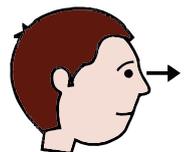
Par exemple, vous n'arrivez plus à faire vos courses ou à vous habiller à cause de votre âge. Vous pouvez être aidé par l'APA.



L'APA, comment ?

Un professionnel de la **MDA**, **Maison Départementale de l'Autonomie**, vient regarder vos difficultés chez vous.

Elle regroupe la MDPH, Maison Départementale des Personnes Handicapées, et les services du Département qui s'occupent des personnes âgées et des personnes handicapées.



Après sa visite, le professionnel dit quel est votre GIR.
Le GIR permet de mesurer les difficultés
des personnes âgées dans la vie de tous les jours.
Si vous êtes en GIR 1 ou en GIR 2,
vous êtes en très grande difficulté.



Par exemple, vous êtes obligé de rester allongé
tout le temps dans votre lit.



L'APA, pour combien de temps ?

Si vous avez l'APA et que vous êtes en GIR 1
ou en GIR 2
vous avez automatiquement et pour toujours
la CMI stationnement.



Pour avoir l'APA, il faut faire une demande.

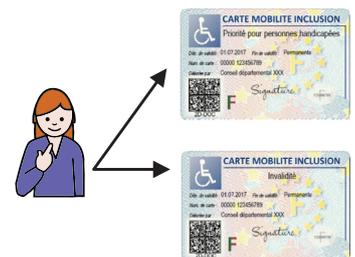
La CMI stationnement, pour combien de temps ?

Pour une durée de 1 an à 20 ans ou pour toujours.



Pouvez-vous avoir d'autres CMI en même temps que la CMI stationnement ?

Oui, vous pouvez avoir une CMI priorité
ou une CMI invalidité en même temps
que votre CMI stationnement
mais ce n'est pas automatique.

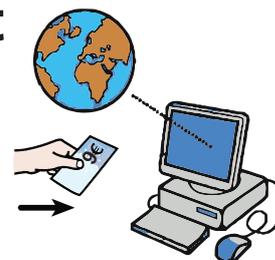


Pour avoir une CMI priorité ou une CMI invalidité, il faut faire une demande auprès de la MDA. Après l'étude de votre demande, vous savez si vous avez le droit d'avoir la CMI invalidité ou la CMI priorité.



Vous pouvez demander un deuxième exemplaire de votre CMI stationnement sur le site internet

www.carte-mobilite-inclusion.fr



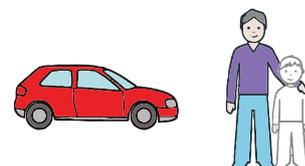
Il faut payer 9 euros pour avoir un deuxième exemplaire.

Par exemple, un enfant handicapé a une CMI stationnement. Ses parents sont séparés.

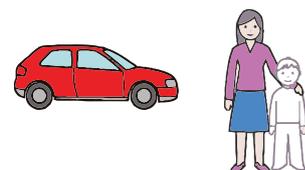
L'enfant peut avoir 2 cartes CMI stationnement.



La première carte est utilisée par son père quand l'enfant est avec lui dans la voiture.



La deuxième carte est utilisée par sa mère quand l'enfant est avec elle dans la voiture.



Fiche en facile à lire et à comprendre réalisée par l'Esat Adapei 26-Pierrelatte.

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe.

Plus d'informations sur le site easy-to-read.eu

Illustrations libres de droit : ARASAAC.ORG



